

La Grèce bloque un accord sur la relève de l'OTAN par l'UE en Macédoine

Athènes veut des garanties face à Ankara

SARAGOSSE

de notre envoyé spécial

Les Quinze sont-ils en mesure d'assumer le baptême du feu de leur politique de défense en assumant la responsabilité entière des opérations militaires en Macédoine, actuellement dirigées par l'Allemagne, mais sous le drapeau de l'OTAN ? Les ministres de la défense des Quinze ont confirmé, samedi 23 mars à Saragosse, que telle est bien leur intention. Mais celle-ci reste conditionnée à la conclusion d'un accord de coopération, entre l'Union et l'Alliance atlantique, toujours bloqué par la Grèce.

Yannos Papantoniou, le ministre grec, a redit que son pays n'accepte pas le texte de compromis négocié avec la Turquie, membre important de l'OTAN, sur les « *arrangements permanents* » à prévoir afin de permettre à l'Union d'utiliser pour ses opérations les moyens militaires de l'Alliance atlantique, en particulier sa « *chaîne de commandement* ».

La Grèce, qui n'a pas accepté d'être mise devant le fait accompli du « *document d'Ankara* » négocié avec la Turquie par les Etats-Unis et la Grande Bretagne, apprécie le fait que depuis le sommet européen de Barcelone, c'est l'Union dans son ensemble qui recherche un consensus. En privé, les diplomates grecs admettent que ce document constitue une « *base de travail* » acceptable, tout en indiquant qu'il leur est difficile de le reconnaître pour des raisons de politique intérieure. La partie diplomatique qui va se jouer porte sur la procédure et sur le fond : il s'agit d'apporter à Athènes certaines garanties, tout en permettant au gouvernement de Costas Simitis d'avoir la face sauve.

Les délais sont courts : Athènes ne dispose que de trois mois pour parvenir à un accord. Début juillet,

la présidence de l'Union sera exercée par le Danemark, mais celui-ci bénéficie d'une clause d'exemption pour la politique de défense. Ce sera à la Grèce, qui lui succédera en janvier 2003 pour diriger les travaux du Conseil, d'assumer dès juillet la présidence pour les questions de défense. Les Grecs se veulent « *constructifs et réalistes* », mais M. Papantoniou insiste sur une « *question de principe : lorsque l'Union agira sans les moyens de l'OTAN, son autonomie de décision devra être respectée* », ce qui signifie qu'il ne saurait être question de « *consultations* » avec la Turquie.



« *Quand l'UE agira sans les moyens de l'OTAN, son autonomie de décision devra être respectée* »

YANNOS PAPANTONIOU

« *Nous ne devons pas créer de précédent en faveur des pays tiers, et pas davantage importer dans l'Union européenne les problèmes que nous connaissons au sein de l'Alliance* », ajoute un diplomate grec. De son côté, l'Union se montre prudente : Javier Solana, son haut-représentant pour la politique extérieure, n'exclut plus, en cas d'échec, la conclusion d'un simple « *accord ad hoc* ».

Reste que l'éventualité de cette première opération militaire sous commandement de l'Union dépendra aussi des élections macédoniennes de la mi-septembre. Si le scrutin confirme le processus de transition démocratique, la présence d'observateurs civils, a fortiori de soldats chargés de leur protection, ne se justifiera peut-être plus.

L. Z.